

CHEVAUX DE RACE

Nous pouvons annoncer une bonne nouvelle aux éleveurs canadiens. L'honorable M. Louis Beaubien dont on connaît l'esprit d'entreprise et le zèle pour tout ce qui touche au progrès agricole, a profité de son récent voyage en France pour se mettre en relations avec de grands éleveurs du Perche et de la Normandie. Depuis son retour au pays, il a songé à utiliser ces relations pour importer au Canada des bêtes de sang susceptibles d'améliorer la race de nos jolis chevaux canadiens, de donner plus de corps à nos chevaux de trait et plus de fond à nos chevaux de voiture.

Dans ce but, il fait venir une première consignation qui sera composée d'étalons perchons et normands, avec un ou deux chevaux de sang arabe pour les amateurs de chevaux de selle; cette consignation qui devra arriver à la fin de mai ou au commencement de juin, sera mise sur le marché et vendue à l'encan.

Nos sociétés d'agriculture, nos éleveurs et nos cultivateurs à l'aise se disputeront sans doute ces animaux de pure race, tous inscrites aux registres de filiation (*stud book*) de France, et qui rapporteront certainement de gros intérêts à ceux qui s'en rendront acquéreurs.

LA "COMMERCIAL UNION"

Nous avons reçu le rapport des Directeurs de la Compagnie d'Assurance "Commercial Union" pour l'exercice terminé le 31-décembre 1887.

Cette Compagnie qui a son siège social à Londres, fait depuis longtemps des affaires au Canada, dans les trois principales branches de l'Assurance: Assurance contre l'incendie, assurance sur la vie et assurance maritime. Chacune de ces branches a sa comptabilité distincte, sa réserve spéciale.

Le capital de la compagnie est de £ 50,000; les actionnaires ont réalisé l'année dernière un dividende de 20 p. c. ce qui dit beaucoup en faveur de l'administration. Les recettes de l'assurance sur la vie forment un fonds spécial, cette branche est administrée sur le système de la mutualité, c'est-à-dire que tous les profits en sont employés à payer des bonus aux assurés après déduction faite de la réserve nécessaire et du dividende aux actionnaires. Ces bonus ont été jusqu'ici calculés tous les cinq ans, l'année dernière finissant une période de cinq ans. Les bénéfices de la période ont été calculés à la somme de £120,228 à distribuer aux porteurs de police ce qui donnera à ceux qui préféreront le retirer comptant, 26 pour cent sur le total des primes versées pendant la période.

Les réserves de chaque branche forment un fonds placé de manière à être promptement réalisable, et se composent des sommes suivantes:

Incendie.....	£ 647,586.3.10
Vie.....	1,103,785.8.10
Marine.....	252,414.1.8

Total..... 2,003,785.14.4

A part ces fonds spéciaux les placements ordinaires et les propriétés de la compagnie portent son actif à une somme d'au dessus

de \$25,000,000 et les revenus qu'elle reçoit chaque année, tant en primes qu'en intérêts sur placements, etc., dépasse actuellement \$6,000,000.

La prudence proverbiale des compagnies anglaises, ressort d'une façon très marquée du rapport de la "Commercial Union." Ainsi, dans la branche Incendie, les pertes payées dans le dernier exercice n'ont atteint que 57 3/4 p. c. des primes reçues et dans l'assurance sur la vie, le fonds de réserve est calculé au taux de 3 1/2 p. c. tandis que les compagnies américaines calculent leurs réserves à 4 p. c. et même à 4 1/2 p. c.

La "Commercial Union" offre donc indubitablement la sécurité la plus absolue aux porteurs de police et comme ses taux sont modérés comme elle traite ses assurés avec la plus grande libéralité, elle mérite une large part du patronage public.

MM. Evans et McGrégor gérants de la compagnie à Montréal, et M. N. Picard, spécialement chargé du département canadien-français, sont trop connus de nos concitoyens pour que nous ayons besoin de faire autre chose que de constater la popularité dont ils jouissent à juste titre.

L'HYGIENE DES HABITATIONS.

(Suite)

On prendra également soin d'aérer le lit, de secouer les rideaux, d'essuyer les poussières. On agira de même pour les autres pièces de l'habitation. Enfin, il est d'une extrême importance d'entretenir la respiration de l'habitation, comme celle de l'homme, en lui fournissant un air frais pour remplacer l'air altéré qu'elle renferme:

CHAUFFAGE DE L'HABITATION. — La question du chauffage de l'habitation mérite de capter quelques instants notre attention. On entend par chauffage l'art d'utiliser la chaleur artificielle produite par les divers combustibles pour élever et maintenir dans les pièces de l'habitation une température de 15° à 20°, quand l'air extérieur se trouve à une température inférieure. Le but est de nous garantir contre l'influence du froid.

Nous savons que le poumon fonctionne avantageusement quand il respire un air convenablement froid, et que le contraire arrive quand l'air se trouve à une température chaude. La combustion des matériaux alimentaires n'est régulièrement répartie dans tout l'organisme, et la circulation ne se fait librement qu'à la condition expresse que la température de notre corps soit maintenue à 37°5. L'air ambiant chaud ou froid influe sur notre température corporelle. Il nous réchauffe ou nous refroidit par contact. Dans une atmosphère chaude, la peau se distend, ses pores s'ouvrent, des milions de glandes situées dans la profondeur de la peau fonctionnent, la sueur sort, la vapeur se produit. Ainsi notre corps dissipe le trop de calorique qu'il possède.

— A une basse température, notre peau se pare à la résistance. Elle se contracte, se ramasse sur elle-même. C'est un véritable épaississement artificiel appelé vulgairement "chair de poule" et qui protège

l'homme à la manière des fourrures. Même couverts d'épais et de chauds vêtements, nous ne sommes pas encore suffisamment protégés contre les intempéries de nos climats. Il nous faut demander à la chaleur artificielle de restituer à nos murailles d'habitation une température convenable.

Cette excellente solution qui tend à garantir l'homme contre l'influence du froid ne doit pas exister au détriment de l'aération. L'aération et le chauffage sont deux opérations distinctes, séparées et indépendantes. Il convient d'aérer avec l'air du dehors, et il faut maintenir dans les temps froids une température intérieure convenable. La réalisation de ces données n'est pas toujours facile. C'est cette solution qu'il faut viser toujours, et qu'il faut s'approcher le plus dans ses applications.

Il existe plusieurs méthodes de chauffage, et les plus usitées sont à la fois de très précieux moyens d'aération. Les principales conditions de salubrité de tout système de chauffage résident dans l'élévation suffisante de la température et dans le renouvellement incessant de l'air. M. Coulier, dans le dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, résume très bien les conditions du chauffage:

10. Élever une quantité de chaleur variable à volonté, de manière à entretenir dans les locaux habités une température constante malgré les influences saisonnières;
20. Fonctionner durant la nuit malgré l'absence ou la négligence des préposés;
30. Ne pas laisser pénétrer dans l'atmosphère respirable des appartements les produits gazeux de la combustion;
40. Ne pas modifier l'état hygrométrique de l'air chauffé;
50. Réaliser toutes ces conditions avec économie, et présenter toutes les garanties possibles contre les incendies.

Les poêles et les calorifères à air chaud et à eau chaude sont les appareils les plus employés. Avec les usages des poêles et des calorifères à air chaud, il faut redouter deux inconvénients graves: la sécheresse de l'air et la possibilité de l'asphyxie par l'échappement des gaz d'acide carbonique et d'oxyde de carbone. On corrige le premier par la présence au-dessus du feu d'un vase rempli d'eau, et le second en surveillant avec défiance et facilitant le plus possible le tirage. Enfin, l'appareil de chauffage à l'eau chaude est considéré aujourd'hui le meilleur.

On ne peut déterminer d'une façon rigoureuse le degré de chaleur artificielle de la maison, parce que les enfants, les vieillards et les femmes ont besoin d'une température plus élevée que l'homme adulte. Le malade demande aussi plus de chaleur et une température plus soutenue. Cependant, on prendra pour limite inférieure une température de 15 degrés et pour limite supérieure 20 degrés.

Il resterait bien, pour en finir avec cette question du chauffage, à parler des combustibles, mais ce point est plutôt du ressort de l'économie domestique que de l'hygiène.

DE L'ÉCLAIRAGE. — Le jour où l'homme apprit à se protéger contre l'influence du froid en allumant le premier feu, il découvrit du même

coup le moyen de lutter contre les ténèbres. A son origine, la lumière artificielle provenait du foyer domestique. Plus tard, l'éclairage se sépara du chauffage et s'accommoda d'appareils distincts. Dans l'antiquité païenne, le plus simple de ces appareils consistait en un vase rempli d'huile où brûlait une mèche grossière. Cette lampe antique servit aussi à éclairer une grande partie du moyen âge. Ce n'est que de nos jours que les chandeliers, les bougies, les lampes compliquées, le gaz, enfin l'électricité, furent inventés comme modes d'éclairage.

Nous passerons rapidement en revue les modes d'éclairage aujourd'hui en usage. Nous en considérerons les avantages, les inconvénients et l'influence sur la santé.

Les lumières toutes modernes et très répandues sont les lampes à l'huile de pétrole et du gaz hydrogène bicarboné. Presque partout les lampes à l'huile qui donnent une clarté vive et soutenue constituent le mode habituel d'éclairage. Cette lumière est bien favorable à la vue; mais l'élévation de température qu'elle détermine, l'oxygène de l'air qu'elle brûle et l'odeur désagréable qu'elle répand sont autant d'inconvénients qui agissent d'une manière défavorable sur la santé. Il faut ajouter à ces inconvénients la possibilité des explosions qui fait de ces lampes un danger permanent. La lumière du gaz hydrogène-bicarboné tend à remplacer, dans les villes au moins, celle des lampes. La flamme du gaz a aussi ses défauts; elle exhale des gaz délétères, produit une énorme chaleur et fait une prodigieuse consommation d'oxygène. Il faut ajouter encore la fréquence des fuites de gaz et le danger de l'asphyxie ou de l'explosion. Avec ces systèmes d'éclairage, il importe de corriger sans cesse, par une active ventilation, l'altération rapide de la température et de l'atmosphère.

Les récents et surprenants progrès de la lumière électrique nous font présumer qu'après une série de perfectionnements, on parviendra à en faire l'éclairage de l'avenir, supplantant tous les autres. Déjà divers appareils prouvent qu'elle satisfait à toutes les conditions de l'éclairage public: l'invention de lampes, d'autre part paraît se prêter à toutes les nécessités domestiques. On comprend l'immense avantage de l'éclairage électrique sur tous les autres; elle ne produit qu'une chaleur inappréciable et ne brûle pas d'oxygène. Ce progrès est un bienfait pour l'hygiène.

PROPRETÉ DE L'HABITATION. — La propreté de la maison est l'indispensable facteur de la santé des individus. "A un point de vue plus élevé dit Monin, la propreté du logis s'élève à la hauteur d'une véritable importance sociale. On se porte mieux et l'on se plaît davantage dans un logement bien entretenu. L'amour du foyer, qui joue dans ce qu'on nomme la "question sociale," un rôle incontestable, devient donc ainsi le corollaire direct de la propreté."

"La meilleure garantie de la civilisation, a dit Lord Beaconsfield, est le logement. C'est l'école de toutes les vertus domestiques. Car, sans un intérieur agréable l'exercice de ces vertus est impossible."